



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 25/06/13

Reçu en Préfecture le : 26/06/13
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 24 juin 2013
D - 2013/390

Aujourd'hui 24 juin 2013, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Présidence de Mr Hugues Martin de 15h45 à 16h45-Mr le Maire quitte la séance de 16h10 à 16h45.

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,

M. Dominique DUCASSOU (présent jusqu'à 17h00)

Excusés :

Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Alain DUPOUY, Monsieur Maxime SIBE, Madame Chafika SAILOUD, Madame Paola PLANTIER, Madame Béatrice DESAIGUES

Groupe Scolaire et Multi Accueil Albert-Thomas. Reconstruction. Avenant au marché de travaux 2012-363. Autorisation

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibérations n° D-2012/377 du 16 juillet 2012, n° D-2012/564 du 22 octobre 2012 et n° D-2012/647 du 19 novembre 2012, vous avez décidé d'autoriser la signature des marchés de travaux pour un montant global de 10 152 491,87 € HT.

Les travaux, qui s'échelonnent sur plusieurs mois, ont débuté le 20 août 2012 et s'articulent en plusieurs phases pour une livraison de l'Ecole élémentaire à la rentrée de septembre 2013, celle de l'Ecole maternelle en 2014 et le multi accueil début 2015.

En cours de chantier, il apparaît nécessaire de réaliser des aménagements complémentaires afin de répondre à des aléas techniques rencontrés.

Seul le marché n° 2012-363, en date du 8 août 2012 modifié par avenant suite à la délibération n° D-2012/717 du 17 décembre 2012 relatif aux travaux de gros-œuvre et clos-couvert qui a été confié à l'entreprise MAESTRO SAS pour un montant total de 6 538 071,60 € HT, est impacté.

Le maître d'œuvre avait prévu, à l'origine, de conserver les portes du local de livraison gaz mais après dépose de ces dernières, leur état de solidité ne permettait pas de les adapter aux nouvelles façades du bâtiment.

Des portes similaires à celles du projet ont été devisées pour un montant de 3 953,22 € HT. Après négociation, REGAZ a accepté de régler la moitié du coût soit 1 976,61 € HT.

Les déconstructions d'une partie des bâtiments de l'école, ont mis au jour des conduits encoffrés et des matériaux sous les revêtements sols qui contenaient de l'amiante. Ces travaux de désamiantage complémentaires sont chiffrés à 37 764,00 € HT.

Les démolitions des bâtiments associatifs de la rue Auguin ont fait apparaître des profondeurs de fondations des murs conservés différentes des plans anciens. Ces aléas ont nécessité des travaux de confortement pour éviter un glissement de terrain de la chaussée et du poste gaz pour un montant global négocié de 60 000,00 € HT.

Ces mêmes démolitions ont mis au jour des volumes de béton et de remblais non présents sur les plans de recollement des bâtiments existants dans les vides sanitaires non visitables. Ces prestations sont chiffrées à 32 285,00 € HT.

La synthèse des réseaux de tous les fluides en phase d'exécution a mis en évidence des difficultés pour le cheminement des réseaux de chauffage dans les plénums. Ces aléas rabaissaient considérablement la hauteur de plafond du restaurant et ne permettraient pas des opérations de maintenance futures. Le maître d'œuvre a étudié la solution technique permettant le passage des réseaux dans une nouvelle tranchée pour un montant de 5 443,00 € HT.

Afin de respecter les performances acoustiques et thermiques, le cahier des charges définit un isolant dans le local technique et des socles pour les centrales de traitement de l'air. En phase travaux et en anticipant sur les opérations de maintenance à prévoir, le maître d'œuvre a décidé d'ajouter une dalle béton de 7 cm pour la protection de l'isolant pour un montant de 1 445 € HT.

Aussi le marché de travaux doit être modifié en conséquence :

Lot n° 2 TRAVAUX DE GROS-ŒUVRE ET CLOS-COUVERT

Marché n° 2012-363 – Entreprise Maestro SAS

	Montant en € HT
Montant initial du marché	5 828 071,60
Avenant n° 1	710 000,00
Montant du présent avenant	138 913,61
Nouveau montant du marché	6 676 985,21

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire, après avis de la Commission d'Appel d'Offres, à signer l'avenant correspondant au marché précité en application de l'Art. 20 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 020 – compte 2313.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 24 juin 2013

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Michel GAUTE